



Administratifs de l'UNSA



## Compte rendu GT des barèmes administratifs EPLE

**Mardi 14 novembre 2017**

Ce 3ème GT s'est tenu sous la présidence de Catherine Bellet, SGAA. La FSU, FO (2 enseignants) et A&I – UNSA étaient présents, le SGEN était absent

Le SNPDEN-UNSA avait 1 représentant, ID –FO aucun.

Pour la Direction académique étaient présents D-O-Comte, DRH, D.Feret Chef de la DOS, V.Bara, chef de bureau en charge notamment des moyens administratifs, F.Kuncze Chef de la DPAE.

Mme Bellet ouvre la séance en rappelant que les documents de travail ont été envoyés en prenant en compte certaines demandes de la part de notre organisation syndicale, seule organisation à avoir fait des propositions.

Nous avons d'abord pris la parole pour remercier nos collègues des services pour le travail effectué. Nos principales revendications ont été prises en compte à savoir :

80% de part fixe environ, 20 % part variable.

- ☑ intégration des postes "hors barème" dans la part fixe (ou à titre d'exception en dotation réelle)
- ☑ diminution du coefficient "restauration satellite" de 0.25 à 0.15
- ☑ augmentation du coefficient "agence comptable" de 0.2 à 0.33 (soit 1 ETP pour 3 EPLE)
- ☑ diminution du taux de part variable attaché aux objets confectionnés de 15 à 10 %
- ☑ augmentation du taux de part variable attaché à la gestion des bourses de 25 à 30%

La FSU prend la parole en disant qu'elle ne veut pas rentrer dans le détail mais s'interroge sur le nombre de postes annoncés et sur la faible prise en compte des stages en entreprises. Elle pose aussi la question des cuisines centrales. La FSU a toujours revendiqué à minima par EPLE 2.5 postes.

A&I-Unsa fait remarquer à la FSU qu'il n'y a que 4 supports cuisines centrales dans l'académie, et que pour la création de la cuisine centrale du Collège César Franck d'Amiens, a été proposée en CTA le transfert d'un demi-poste du Lycée Thuillier en direction du Collège. La direction académique a donc quantifiée de fait les

besoins en personnel administratif dans une cuisine centrale. Les 4 établissements selon les documents, excédentaires, donc aucun problème pour l'identification.

A&I rappelle aussi que sa demande était de parvenir à un barème lisible et compréhensible, sortant d'un flou certain. L'intégration des postes hors barème va dans le sens de cette plus grande transparence.

La SGAA valide le fait de faire apparaître les moyens dévolus aux cuisines centrales dans le barème et recompter les ETP. Toutes les organisations syndicales sont pour échanger par mail pour ces items.

F. CAHARD

C.DAHENNE



*Administratifs de l'***UNSA***a*

